

SEANCE DU 05 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq décembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la Présidence de M. Loïc DEROUET, Maire.

Etaient présents : Fabrice TRIDON, Stéphanie GEUSSELIN - Patrick CARTIER - Maryvonne HAUTOBOIS, adjoints – Jérôme BRUNEAU – Nicolas RAVARY - Yoann BREHIER – Angéline GIRE - Delphine HUNAULT – Claude LOCHIN- Roland DENUAULT – Fabien MIELCAREK.

Excusée : Marie-Rose MARTINAIS -

Date de convocation : 28 novembre 2024

Nombre de membres en exercice : 14

Quorum de l'assemblée : 08

Nombre de membres présents : 13

Votants : 13

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Fabien MIELCAREK

Ordre du jour

- COMPTE RENDU de la séance du 24 octobre 2024

COMMANDE PUBLIQUE

- Parc intergénérationnel – travaux de terrassement et travaux d'espaces verts
- Parc intergénérationnel – espace multi-activités
- Parc intergénérationnel – demande de subvention DETR 2025
- Parc intergénérationnel – espace ludique

DOMAINE ET PATRIMOINE

- Locatif 15 rue du ponceau - acquéreurs
- Lotissement de la Prée – vente de terrain délégation de signature

FINANCES PUBLIQUES

- Délibération modificative de crédits budgétaires
- Demande d'aide financière classe de neige école st joseph

COMMUNICATION

- Présentation du bulletin communal

QUESTIONS DIVERSES ET IMPREVUES

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 24 OCTOBRE 2024 :

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal du 12 septembre dernier.

Monsieur le Maire demande si des observations sont à apporter au compte-rendu du conseil municipal.

Suite à une réponse négative, le conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 12 septembre 2024 à l'unanimité des membres présents.

20241205DELIB 01 – Parc intergénérationnel – approbation des travaux de terrassement et travaux d’espaces verts – lancement de l’appel d’offre

Monsieur le Maire donne le compte-rendu de la réunion de travail en date du 12 novembre dernier avec Le cabinet ingénierie TECAM.

Suite à la présentation des pièces du marché du projet du parc intergénérationnel,

Le conseil municipal, en délibère et :

- APPROUVE les pièces du marché des travaux relatifs au projet de parc intergénérationnel, suivants :
 - Terrassement, voirie et réseaux :
 - Espaces verts
- AUTORISE le lancement de l’appel d’offres
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les pièces nécessaires
- PREND connaissance du planning de la consultation :
 - . Publication de l’appel d’offres – semaine 50
 - . Date limite de réception des offres – Mardi 14 janvier 2025 à 12 h 00
 - . Transfert des offres au cabinet d’ingénierie le 14 janvier
 - . Exposé de l’analyse des offres le mardi 28 janvier 2025 à 14 h 00
 - . Choix des entreprises lors du conseil municipal du 30 janvier à 20 h00

20241205DELIB 02 – Parc intergénérationnel - espace multi-activités – consultation d’entreprises

Monsieur le Maire donne le compte-rendu de la réunion de travail avec M. MALBOIS.

Suite à la présentation des pièces du marché du projet de construction de l’espace multi-activités

Le conseil municipal, en délibère et :

- APPROUVE les pièces du marché de consultation d’entreprises pour la réalisation d’un espace multi-activités, dans le parc intergénérationnel.
- AUTORISE le lancement de consultation de trois entreprises pour les travaux :
 - . Maçonnerie
 - . Entreprise BUHIGNE – COTTIER – Zi de la Chesnaie – 53400 Pommerieux
 - . Entreprise HARDY Vincent - 8 rue des Pays de la Loire, 53360 Quelaines-Saint-Gault
 - . Entreprise KERCRET – LOGEAIS - 5 Rue du Vieux Château, 53320 Montjean
 - . Couverture – bardage – serrurerie
 - . Entreprise ABIL – ZI sud – chemin du Maine – 53960 Bonchamps les laval
 - . Entreprise SERRU – 7, rue bellitourne – 53200 Château-gontier sur Mayenne
 - . Entreprise GEORGEAULT SAS – 12, la vie en pierre – 35140 Saint –aubin-du-Cormier
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les pièces nécessaires

20241205DELIB 03 – Parc intergénérationnel - demande de subvention DETR 2025

Considérant l’absence de poumon vert sur le territoire communal,

Et au vu de l'extension de la population de la commune,

Et afin de répondre au bien être des habitants de la Commune,

Le conseil municipal a décidé, par délibération du 25 mai 2023, de la création d'un parc intergénérationnel sur la parcelle A 107 d'une surface de 15 014 m² appartenant à la Commune.

M. Le Maire présente le dossier finalisé d'aménagement d'un parc intergénérationnel pour un montant global de 724 018.60 €uros HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- Sollicite l'attribution de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour la réalisation d'un parc intergénérationnel sur la commune d'Astillé

- Dit que le plan de financement sera le suivant :

Travaux :		
Terrassement	379 766.50	
Espaces verts	76 236.50	
Espace multi-activités	80 000.00	
Mobilier extérieur	7 406.00	
Pumptrack	149 228.60	
Espace Ludique	31 381.00	
Total travaux	724 018.060	
Subventions		
CAF Jeux enfants	12 300,00 €	attribuée
Département - Contrat de territoire -	16 290,00 €	attribuée
Région et autres	50 000,00 €	Proposé par Vincent SAULNIER et Daniel GENDRY, vice-présidet du CR des pays de Loire
Agence Nationale sports	49 500,00 €	attribuée
Département	30 000,00 €	attribuée
DETR 2025 sur le parc intergénérationnel 150 000 € x 30% =	50 000,00 €	
Total des subventions sur projets	208 090,00 €	
Autofinancement communal	515 928,60 €	
TOTAL	724 018,60 €	

20241205DELIB 04 – Parc intergénérationnel - espace ludique

Monsieur le Maire informe qu'il a sollicité des entreprises pour des devis d'approche de jeux :

- Entreprise MEFRAN 49 La Poueze pour la fourniture d'un complément du parcours Marius pour un coût de 2 490 euros TTC. (rappel la base du parcours Marius a déjà été acheté).
- Entreprise Kanopé – 56 Pluneret pour un parcours aventure enfant en bois d'un montant de 24 480 euros TTC.

Monsieur le Maire sollicite Madame la 2^{ème} adjointe pour choisir les jeux à implanter avec la commission enfance.

Le conseil municipal en délibère et entérine le budget des jeux de l'espace ludique pour la somme de 31 381.00 euros.

Le choix et le montant exact des jeux seront revus en conseil municipal.

20241205DELIB 05 – Parc intergénérationnel – approbation du plan de financement actualisé

Monsieur le Maire fait part du plan de financement actualisé :

Plan de financement provisoire – HT

Dépenses		Recettes	Etat
Parc intergénérationnel		Subventions	
Terrassement	379 766,50 €	CAF Jeux enfants	12 300,00 € attribuée
Espace vert	76 236,50 €	Département - Contrat de territoire -	16 290,00 € attribuée
Espace multi activités	80 000,00 €	Région et autres	50 000,00 € Proposé par Vincent SAULNIER et Daniel GENDRY, vice-président du CR des pays de loire
Mobilier extérieur	7 406,00 €		
Total	545 484,00 €	total subvention parc 19,82 %	78 590,00 €
Pumptrack -		Subventions	
Honoraires et travaux	149 228,60 €	Agence Nationale sports	49 500,00 € attribuée
		Département	30 000,00 € attribuée
Espace ludique	31 381,00 €	total subvention pumptrack	79 500,00 €
		DETR 2025 sur le parc intergénérationnel	50 000,00 € à solliciter
		Total des subventions sur projets	208 090,00 €
		Autofinancement communal	515 928,60 €
Totaux du projet	724 018,60 €	TOTAL DES RECETTES	724 018,60 €

Détail autofinancement	546 910,00 €
Emprunt	300 000,00 €
Vente pavillon locatif 15 rue ponceau	150 000,00 €
Vente parcelle centre bourg	25 000,00 €
Vente terrain des guilletteries	40 000,00 €
vente terrain jouxtant parcelle	3 870,00 €
fonds propre	0,00 €
	518 870,00 €

20241205DELIB 06 – Cession de la parcelle D 857

Vu la demande présentée par Monsieur GASE et Madame DUCROS d'acquisition d'une portion de terrain jouxtant la parcelle cadastrée section D numéro 803 (lot 29 du lotissement La Pree),

Vu la délibération du conseil municipal en date du 20 juin 2024 ayant approuvé la modification du plan de composition du lotissement La Pree et autorisant le Maire à déposer une demande de permis d'aménager modificatif,

Vu le plan de bornage établi par le cabinet KALIGEO, le 18 juillet 2024 fixant la limite de propriété de la parcelle créée cadastrée section D numéro 857 d'une contenance de 106m²,

Vu le permis d'aménager modificatif N°PA5301118 B3001 M04 délivré le 06 aout 2024, pour « agrandissement de la superficie du lot 29 en prenant sur espace vert commun », n'ayant pas fait de l'objet de recours, ainsi qu'il résulte d'un certificat du Tribunal Administratif de Nantes en date du 19 novembre 2024,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 12 septembre 2024 ayant approuvé la vente au profit de

Monsieur GASE et Madame DUCROS moyennant le prix de 4770€,

Le conseil municipal,

Après avoir délibéré,

Décide d'autoriser le Maire ou un Adjoint à signer l'acte de dépôt de pièces du permis d'aménager modificatif délivré le 06 aout 2024 sous le numéro PA 5301118B3001M04 portant sur le Lotissement La Pree et les pièces annexées à celui-ci, à recevoir par Maître Olivier GUITTIER, notaire à LAVAL, au frais de la collectivité.

20241205DELIB 07 Vente du logement locatif 15, rue du ponceau à Monsieur TRUNET Nathan et Madame LARCHER Anaïs

Vu la délibération en date du 23 mai dernier, proposant une vente au tarif de 165 000 € net vendeur,

Vu la proposition écrite de M. TRUNET Nathan et Mme LARCHER Anaïs proposant d'acquérir le logement locatif au prix de 142 500 € euros net vendeur,

Vu l'estimatif des frais à engager par le demandeur pour réhabiliter le logement (rénovation salle de bain, installation salle de bain, installation de la cuisine),

Considérant la conjoncture actuelle, et l'absence de candidatures, Monsieur le Maire propose d'accepter l'offre de Monsieur TRUNET Nathan et Mme LARCHER Anaïs,

Le conseil municipal, après délibération :

- Donne son accord à l'unanimité des membres, à la vente du logement locatif, cadastré C 806 pour 830.76 m², pour la somme de 142 500 € net vendeur à Monsieur TRUNET Nathan, né le 26 janvier 2001 à Rang-du-Fliers (Pas-de-calais), et Madame LARCHER Anaïs, née le 25 mars 2001 à Laval (Mayenne) domiciliés à ASTILLE, 17, rue de la Mairie
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire ou un Adjoint à signer pour signer les pièces nécessaires à cette transaction.
- Autorise M. le Maire ou un Adjoint à signer, l'acte de cession de ce bâtiment avec l'acquéreur susnommés chez Maître Olivier GUITTIER, notaire à Laval.

20241205DELIB 08 Vente du mobilier sanitaire du logement locatif 15, rue du ponceau

Monsieur le Maire propose de mettre en vente le mobilier des sanitaires de l'ancienne micro-crèche, à savoir, deux sanitaires « micro-crèches » et un lavabo.

Le conseil municipal, après délibération :

- Donne son accord à la vente du mobilier des sanitaires au prix de :
 - . 100 euros les deux wc
 - . 100 euros le lavabo
 - Ou 150 €uros tout l'équipement
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire ou un Adjoint à signer pour signer les pièces nécessaires à la parution sur site de vente aux enchères et la transaction.

20241205DELIB09 – BUDGET COMMUNAL : DELIBERATION MODIFICATIVE N° 01

Monsieur le Maire informe qu'il convient d'ajuster le budget primitif 2024 par le complément de crédit et virement de crédits suivants :

- A la demande de la Préfecture, l'article comptable 681.81 inscrit au BP 2024 doit être imputé à l'article 681.042
- Ajustement des amortissements pour les porter à 7 123.66 €
- Acquisition du moteur de volée de la cloche de l'église pour 2399.50 euros
- Paiement des factures de viabilisation des terrains 1, ter rue des guilletteries et 6, place du centre -inscription de crédits pour 8 591.70 euros
- Ajustement de montants de comptes de recettes de fonctionnement (cantine, garderie...) vis-à-vis des recettes encaissées

Le conseil municipal en délibère et décide d'inscrire les crédits suivants :

Section de fonctionnement

Chapitre, Article – désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
681.042 amortissements		7 123.66		
681.68 amortissements	5 715.36	-		

023 vrt à la section investissement		11 591.70		
7066.70 garderie				1 000.00
7067.70 cantine				8 000.00
7088.70 autres produits				4 000.00
Total Décision modificative n°01		13 000.00		13 000.00
Budget primitif		964 100.00		964 100.00
Nouveau montant budget primitif		977 100.00		977 100.00

Section d'investissement

Chapitre, Article – désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
2111.21 terrains nus		+ 8 591.70		
2158.21 Moteur volée cloche		+ 3 000.00		
021 vrt section fonctionnement				+ 11 591.70
Total Décision modificative n°1		11 591.70		11 591.70
Budget primitif		704 592.91		947 785.13
Nouveaux totaux BP		716 184.61		959 376.83

20241024DELIB 10– Demande d'aide de l'école St Joseph d'Astillé pour le départ d'un enfant en classe de neige

Le Conseil municipal,

Considérant que la collectivité ne peut répondre aux demandes d'aide financière individuelle pour financement d'un départ d'enfant en classe de neige,

Après délibération,

- Décide de ne pas donner de suite favorable à cette demande d'aide financière
- Demande à Monsieur le Maire d'en informer la directrice de l'école Saint Joseph.

BULLETIN MUNICIPAL 2024 :

Monsieur TRIDON, adjoint, présente le bulletin municipal à paraître le 16 décembre prochain.

Un agent communal procédera à la distribution en campagne.

Les conseillers municipaux sont sollicités pour le portage en agglomération.

QUESTIONS DIVERSES ET IMPREVUES

Affaires communales :

CCPC programme voirie 2025 : Monsieur RAVARY informe du programme présenté lors de la commission d'arbitrage du 09 décembre prochain :

. Point à temps	3 583.00
. Enduit d'usure CR La petite houssière	6 550.00
. Enduit d'usure VC3 de la porte (du bourg à Moulin à vent)	17 966.00
. Curage du VC6 la Réauté (de RD à Réauté)	2 204.00
Total budget travaux	27 842.00

Montant des travaux des années antérieures (2024 : 21653 euros – 2023 : 22663 – 2021 : 36273) – montant moyen de 2015 à 2023 : 24 640.67)



Monsieur RAVARY informe que pour palier à l'étroitesse de la voie communale des vignettes, il conviendrait de réaliser des voies de dépassement par un busage du fossé. La CCPC ne prend pas en charge ces travaux. Un programme de travaux pourrait être mis en place.

Cérémonie des vœux 2025 : Les conseillers municipaux sont invités à participer à la célébration le vendredi 17 janvier à 20 h 00 à la salle des fêtes.

COPIL Familles rurales – La prochaine réunion aura lieu le mercredi 11 décembre à 20 heures à Astillé. La commission enfance est invitée à participer à cette séance.

Demande de la mairie de Quelaines pour utiliser la salle des sports d'Astillé : La salle des sports de Quelaines sera bientôt en travaux. Nous n'avons pu répondre favorablement à la demande. Les créneaux du soir sont tous occupés par les associations communales ;

Toilettes extérieures du Foyer des jeunes : Monsieur le Maire a constaté un dépôt de sacs poubelles dans le local.

Personnel communal : Monsieur le Maire informe du départ d'un agent administratif au printemps prochain.

Affaires intercommunales :

CCPC – Assemblée plénière du 16 décembre à la salle de l'orion : Les conseillers sont invités à participer à cette session.

En janvier

Réunion adjoints le mardi 21 janvier à 14 h :

Réunion analyse offres marchés parc le mardi 28 janvier à 14 h

Réunion du conseil municipal : jeudi 30 janvier à 20 heures

NOM	Fonction	Présence	Excusé	Absent
DEROUET Loïc	Maire	X		
TRIDON Fabrice	1 ^{er} Adjoint	X		
GEUSSELIN Stéphanie	2 ^{ème} Adjointe	X		
CARTIER Patrick	3 ^{ème} Adjoint	X		
HAUTBOIS Maryvonne	4 ^{ème} Adjointe	X		
BRUNEAU Jérôme	Conseiller	X		
RAVARY Nicolas	Conseiller	X		
BREHIER Yoann	Conseiller	X		
HUNAUT Delphine	Conseillère	X		
GIRE Angéline	Conseillère	X		
LOCHIN Claude	Conseiller	X		
MARTINAIS Marie-Rose	Conseillère			X
DENUAULT Roland	Conseiller	X		
MIELCAREK Fabien	Conseiller	X		

La séance s'est achevée à 23 heures 15.

Le Maire,
Loïc DEROUET

Le Secrétaire,
Fabien MIELCAREK

Liste des délibérations adoptées lors de la séance du 05 décembre 2024

1. Parc intergénérationnel – approbation des travaux de terrassement et d’espaces verts – lancement de l’appel d’offre
2. Parc intergénérationnel – espace multi-activités – consultation d’entreprises
3. Parc intergénérationnel – demande de subvention DETR 2025
4. Parc intergénérationnel – espace ludique
5. Parc intergénérationnel – Approbation du plan de financement actualisé
6. Cession de la parcelle D 857
7. Vente du locatif situé 15 rue du ponceau
8. Vente mobilier sanitaire du logement du 15 rue du ponceau
9. Délibération modificative de crédits budgétaires n° 01 – budget principal
10. Demande d’aide de l’école St Joseph d’Astillé pour le départ d’un enfant en classe de neige